

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Stéphane Crusnière à la ministre du Budget, chargé de la Loterie nationale sur « les coûts budgétaires du déploiement des militaires dans les prisons" (n° 150)

(développée en réunion publique de la commission des Finances et du Budget du 12 juillet 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 150/001)

- une motion de recommandation par Stéphane Crusnière (PS) et Ahmed Laaouej (PS)
- une motion pure et simple par Gautier Calomne (MR), Gilles Foret (MR) et Eric Van Rompuy (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 77 voix contre 54

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Muriel Gerken à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "les réponses à apporter pour améliorer la disponibilité des médicaments à usage palliatif" (n° 159)

(développée en réunion publique de la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société du 12 juillet 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 159/001)

- une motion de recommandation par Muriel Gerken (Ecolo-Groen)
- une motion pure et simple par Els Van Hoof (CD&V), Dirk Janssens (Open VLD) et Jan Vercammen (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 79 voix contre 59

3. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Emir Kir au secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "le principe de la migration circulaire" (n° 153)

(développée en réunion publique de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 13 juillet 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 153/001)

- une motion de recommandation par Emir Kir (PS)
- une motion pure et simple par Peter Sarah Smeyers (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 80 voix contre 56

4. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Emir Kir au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments sur "l'optimalisation des services de police en Région bruxelloise" (n° 160)

(développée en réunion publique de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 13 juillet 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 160/001)

- une motion de recommandation par Emir Kir (PS)
- une motion pure et simple par Koenraad Degroote (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 80 voix contre 56